



Quelques points de repère concernant la reconnaissance gouvernementale de l'ACA, les grands moments de l'ACA et de l'histoire du RQ-ACA

- 1989 (30 octobre) : 1^{ère} Journée nationale de visibilité du mouvement communautaire organisée par la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ, 1985-1991) sous le thème « *Nous reconnaissez-vous ?* » (Référence à l'halloween : masqué de petit loup + sac de bonbons...).
- 1990 (Décembre) : Publication du livre blanc *Une réforme axée sur le citoyen* en santé service et sociaux suivi du projet de loi 120 concrétisant la réforme en santé service sociaux (SSS)
- 1991 (Printemps) : **Adoption de la loi 120** : Création des Régies régionales + Établissement de plans régionaux d'organisation de services (PROS) => 1^{ère} reconnaissance formelle d'une partie des organismes communautaires dans le cadre d'une loi (outre la reconnaissance juridique) + Sièges réservés au « milieu communautaire » au sein du conseil d'administration des Régies régionales.
- 1994 Élections provinciales — Le Parti québécois (via son programme), s'engage formellement à reconnaître l'apport du mouvement communautaire, entre autres en élaborant une politique de reconnaissance de l'ACA, en assurant un financement mieux adapté au rôle des organismes populaires et communautaires autonomes, en créant un secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et en consacrant un minimum de 1 % du budget de l'État à l'ACA. => **Élection du Parti québécois**
- 1995 (Printemps) : **Annnonce de la création du SAC** (A) => Aucun critère d'allocation des subventions - priorité accordée aux Carrefours jeunesse emploi, Réaction commune de cinq (5) grands regroupements communautaires (MÉPACQ, RGPAQ, Table des fédés, TNDC, TRPOCB)¹ pour dénoncer l'absence de consultation gouvernementale sur les orientations prises par le gouvernement concernant l'action communautaire
- 1995 (Automne) : Les cinq (5) grands regroupements obtiennent la reconnaissance du principe de la participation des organismes d'ACA à la détermination des orientations du SACA, et ce, par l'intermédiaire d'un « comité avisé »
- 1995 (Automne) : Création d'un Fonds d'aide à l'ACA (via la loi 111) avec comme principal revenu annuel une somme correspondant à 5 % des profits des casinos et des commerces y contribuant. Une somme équivalente à 1 % des profits des casinos est allouée à l'aide humanitaire internationale. Les sommes ainsi recueillies vont principalement pour soutenir la mise sur pied des Carrefours jeunesse-Emploi (CJE) dans toutes les circonscriptions du Québec.
- 1996 (Mars) : 1^{ère} rencontre nationale du mouvement d'ACA (125 délégués) => Adoption du document *Principes d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome* qui détermine, entre autres, les caractéristiques de l'ACA, les priorités d'attribution des budgets du Fonds d'aide du SACA (en l'occurrence, les organismes de défense collective des droits) ainsi que la création du *Comité avisé provisoire de l'ACA* (CA-ACA) composé de 18 secteurs.
- 1997 (Février) : Le gouvernement met en place un *Comité interministériel* composé de représentantes de onze (11) ministères et organismes gouvernementaux concernés par l'action communautaire.

¹ MÉPACQ: Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
RGPAQ: Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec
Table des fédés : Table de fédérations, de regroupements et d'organismes nationaux en éducation populaire autonome
TNDC: Table nationale des corporations de développement communautaire
TRPOCB: Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

- 1997 (Juin) : Mise en place de trois volets au Fonds d'aide du SACA dont le volet défense collective des droits.
- 1997 (Septembre) : Parution du document *L'évaluation des organismes communautaires et bénévoles* par le Comité ministériel sur l'évaluation du MSSS.
- 1998 (Avril) : **2^e rencontre nationale du mouvement d'ACA** (140 délégués) => Adoption d'une *Déclaration des organismes d'action communautaire autonome* qui confirme les caractéristiques de l'ACA tout en précisant certains éléments en lien avec le financement étatique : doit être prépondérant en appui à la mission des organismes, sur une base triennale, diversification, soutien aux structures de représentation, etc.

1999 (1er novembre) : Mobilisation importante des organismes d'ACA dans le cadre d'une Journée nationale de visibilité sous le thème de 1989 « Nous reconnaissez-vous ? »

2000 (Avril) : Annonce unilatérale du dépôt d'une première *Proposition de politique. Le milieu communautaire: un acteur essentiel au développement du Québec* et d'une consultation des organismes communautaires sur celle-ci.

2000 (Automne) : **Consultations publiques** dirigées par Gérald Larose portant sur la *Proposition de politique*. Participation de 2000 personnes lors de 29 séances de consultation tenues dans les 17 régions administratives ainsi que le dépôt de 571 mémoires. Dépôt de son rapport en novembre 2000.

Faible impact sur la *Proposition de politique*.

2001 (Mai) : **3^e rencontre nationale du mouvement d'ACA** (150 délégués) portant sur le projet de *Politique en action communautaire* => Réponse majoritairement favorable ($\pm 2/3$)

2001 (Septembre) : Dévoilement de la Politique gouvernementale. L'action communautaire: une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec adoptée par le Conseil des ministres le 4 juillet 2001. => Se veut transversale : application « volontaire » mais fortement encouragée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental (ministères, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux)

2001 (Décembre) : Le SACA rend public le *Plan de mise en œuvre de la Politique (...)* qui présente les grandes étapes de la mise en œuvre de cette politique jusqu'à son évaluation en 2005.

2002 : Le Québec adopte le premier plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (la Loi 112)

2002-2004 : Période de transfert des organismes vers un seul « port d'attache » et d'application de la *Politique*.

2002 (23 octobre) : Lors de la Journée nationale de visibilité de l'ACA, plus de 6000 personnes manifestent devant l'Assemblée nationale afin « d'interpeller les partis politiques sur la reconnaissance politique et financière de l'action communautaire et de conscientiser la population et les médias sur le rôle de transformation sociale de l'ACA ».

2004 (Août) : Parution du Plan gouvernemental en matière d'action communautaire accompagné du Cadre de référence en matière d'action communautaire. Ce dernier détermine plus clairement et plus concrètement les différents critères de l'action communautaire, l'ACA et la défense collective des droits (DCD).

2004 (Septembre) : Dépôt d'un projet de réforme du droit québécois des associations personnalisées par le registraire du Québec => Suite à une consultation : rejet massif du milieu communautaire.

2004 : Premier plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté. Avec ce plan, l'État confie une bonne partie de ses responsabilités aux régions et aux localités avec l'approche territoriale intégrée (ATI).

2005 : Interventions du Comité aviseur de l'ACA en vue de s'opposer à la possibilité de « régionaliser » les budgets dévolus aux organismes communautaires, et ce, via les conférences régionales des élus (CRÉ)

- 2005 : Abolition de plusieurs programmes de financement de l'action communautaire en environnement au MDDEP sous le ministre de l'époque, Thomas Mulclair.
- 2005-2008: Démarche « d'évaluation de la mise en œuvre et des premières retombées de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire » par une équipe de chercheuses du Centre de recherche sur les politiques et le développement social de l'Université de Montréal sous la supervision de Deena White, avec la parution du rapport final en mars 2008, *La gouvernance intersectorielle à l'épreuve*.
- 2006 (Octobre) : **4^e rencontre nationale du mouvement d'ACA et RQ-ACA** (prenant la forme du 1^{er} Congrès d'orientation du Comité aviseur de l'ACA (84 délégués) => Changement de nom pour le *Réseau québécois de l'ACA* (RQ-ACA) + Volonté exprimée de changer la structure et le membership du RQ-ACA + Résolution pour que le RQ-ACA intervienne, entre autres, sur les questions liées à la reconnaissance juridique des organismes d'ACA et du numéro de bienfaisance + Possibilité d'intervenir dans le champ des luttes sociales
- 2007-2008: Consultation au sein du RQ-ACA pour identifier les demandes en ce qui a trait à la reconnaissance juridique des OSBL ainsi que des questions liées au numéro de bienfaisance => mi-échec de la démarche et seulement quelques recommandations faisant consensus...
- 2008 (Novembre) : Annonce d'une consultation portant sur une réforme du droit associatif québécois par la ministre des Finances => Consultation au sein du RQ-ACA : rejet du document gouvernemental / critiques importantes.
- 2008-2009 : Report à trois reprises du dépôt du 2^e *Plan gouvernemental en action communautaire* avec possibilité, selon certaines rumeurs, de modifications majeurs (notamment le retrait de deux critères de l'ACA dont la « transformation sociale ») + Négociation MSSS / TRPOCB et CTROC : achoppe, entre autres, sur les huit critères de l'ACA...
- 2009 (Mai) : Annonce de la possibilité d'une nouvelle *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* pour le printemps 2010, et ce, via un communiqué de presse émit le 28 mai 2009 par Sam Hamad (ministre du MESS) portant sur l'augmentation du financement des organismes en défense collective des droit.
- 2009 (Juin) : Annonce d'une tournée de consultation portant sur le 2e Plan de lutte à la pauvreté qui interpelle les organismes communautaires pour collaborer, sur le plan local et régional, à la mise en œuvre de ce plan.
- 2009 (Printemps) : **Annonce du dépôt de deux projets de loi portant sur une forme de « partenariat public-philanthropique » (souvent nommé PPP sociaux) :**
- Projet de loi 6 instituant le Fonds de soutien aux proches aidants des aînés. Il s'agit d'un fonds constitué en partenariat avec la fondation Chagnon. +Novembre : Annonce de la mise en place d'un fonds de 200 millions de dollars sur dix ans destiné au soutien des proches aidants du Québec. Le holding y place 50 millions \$, alors que le gouvernement promet d'y verser 150 millions \$.
 - Projet de loi 7 instituant le *Fonds de développement des jeunes enfants* et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Grâce à l'adoption de ce projet de loi, c'est 400 millions de dollars, sur 10 ans, qui seront investis pour le développement global des jeunes enfants en situation de pauvreté. Sur une base annuelle, le gouvernement y consacrera 15 millions de dollars et la Fondation Chagnon 25 millions.
- 2009 (Octobre) : Lors d'une assemblée générale extraordinaire du RQ-ACA, le membership basé sur des secteurs (20) est remplacé par l'adhésion directe des regroupements et organismes nationaux en ACA (56 en date d'octobre 2016).
- 2009-2010 (Hiver-Printemps) : Tournée du RQ-ACA, *L'ACA sous toutes ses coutures* (1000 pers. - 17 régions)
- 2010 (Février) : Tenue d'une assemblée générale extraordinaire du RQ-ACA avec le nouveau membership et l'élection du 1^{er} conseil d'administration composé de neuf personnes.
- 2010 (Avril) : Lors de l'étude des crédits, le ministre du MESS, Sam Hamad, annonce qu'il n'y aura pas de nouvelle *Politique en matière d'action communautaire* puisque le RQ-ACA « n'était pas favorable à l'adoption d'une nouvelle Politique. Alors, c'est une demande du terrain. Les gens nous disent qu'ils ne veulent pas une nouvelle politique, et vous savez, nous sommes à l'écoute de nos organismes, nous sommes à l'écoute de nos organisations ».
- 2010 (Été-Automne) : Annonce d'un dépôt imminent d'un projet de loi concernant la réforme du droit

associatif. Selon les informations obtenues, les orientations fondamentales du document de consultation de 2008-2009 sont maintenues. Dépôt reporté à trois reprises.

2010 (Décembre) : Parution du rapport du Groupe d'étude canadien sur la finance publique intitulé *La mobilisation de capitaux privés pour le bien collectif*.

2011 (Octobre) : Production et diffusion par le RQ-ACA d'un outil de réflexion sur la réforme du droit associatif intitulé *La réforme du droit associatif— En quoi ça concerne mon organismes ?*

2012 : Début des travaux entre le RQ-ACA et le SACAIS portant sur le cadre de référence en matière d'action communautaire (toujours en suspend, n'a jamais été adopté)

2012 (Novembre) : Lancement d'une consultation portant sur un nouveau plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire (toujours en suspend, aucun plan d'action n'a été adopté à ce jour)

2012 (Novembre) : Lancement par la ministre Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (Canada), d'un programme d'obligations à impact sociale.

2012 : Création de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » menée conjointement par la TRPOCB et la CTROC pour revendiquer 222M\$ pour les organismes en santé et services sociaux.

2012 : Début des consultations sur les propositions de modifications du Commissaire au lobbyisme à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme » voulant assujettir les OSBL (aucune loi n'a encore été adoptée à ce jour, mais les travaux sont toujours en cours).

2013 (24 octobre) : Grande manifestation à Québec, organisée par la campagne « je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire », rassemblant près de 5000 personnes.

2012 (Septembre et octobre) : Élection du Parti québécois de Pauline Marois = Engagement **gouvernemental** d'injecter plus de 54 millions \$ par année pour les trois années consécutives en 2013 (*La solidarité : une richesse pour le Québec*, octobre 2013, Gouvernement du Québec, p. 13).

2013 (Février) : Un document de formation « interne » du ministère des Finances portant sur une possible réforme du droit associatif réitère leurs orientations, et ce, malgré le changement de gouvernement (PQ élu en septembre 2012)

2013 (Mars) : Dépôt d'un projet de loi portant sur l'économie sociale (PL 27)

2013 (Avril) : Dépôt du rapport du Commissaire au lobbyisme du Québec avec une recommandation pour l'adoption d'un projet de loi qui inclurait tous les OSBL comme lobbyisme.

2014 (Avril) : Élection du Parti libéral de Philippe Couillard

2014 (novembre) : Première grande rencontre nationale des organismes en défense collective des droits et création de la campagne de mobilisation « Les droits, ça se défend » revendiquant 40M\$.

2014 (17 novembre) : Première journée de **fermeture** des organismes en santé et services sociaux sous le thème « Fermé pour cause d'austérité ». Plusieurs centaines d'organismes ont participé à cette action.

2015 (1^{er} mai) : **Grève sociale** initiée par la Coalition main rouge à laquelle plus de 800 organismes d'action communautaire de partout au Québec ce sont joints aux syndicats et aux étudiants pour revendiquer un réinvestissement des les services publics, les programmes sociaux et les organismes communautaires.

2015 (fin mai) : Lancée à l'automne 2013 par la CTROC, la démarche des **États généraux** du mouvement communautaire autonome s'est achevée en mai 2015, avec une rencontre nationale qui s'est tenue à Montréal. Plusieurs centaines d'organismes ont réfléchi à l'avenir de l'action communautaire autonome (ACA), et aux défis qui les attendent, dans le contexte d'austérité auquel ils sont confrontés.

2015 (Juin) : Dépôt du projet de loi 56 portant sur « *la transparence en matière de lobbyisme* » visant, entre autres, à assujettir l'ensemble des OSBL québécois à cette loi.

2015 (2-3 novembre) : **Mobilisation historique du mouvement d'ACA** avec plus de 1 200 organismes en grève ou en fermeture pendant deux jours couplée de mobilisations un peu partout au Québec (initiée par OCASSS + DCD)

2015-2016 : le gouvernement lance une consultation pour la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté.

2016 (Mars) : À la demande de plusieurs regroupements nationaux, le RQ-ACA lance un appel pour créer une campagne de mobilisation qui réunirait l'ensemble des secteurs de L'ACA. Une première rencontre a lieu avec des regroupements nationaux d'ACA afin de démarrer une mobilisation unitaire du mouvement d'ACA. Résultat : un comité de coordination est mis sur pied pour **une mobilisation unitaire** du mouvement d'ACA avec un plan d'action sur un minimum de trois ans.

2016 (Août) : Lancement d'une nouvelle campagne de mobilisation réunissant solidairement tous les secteurs de l'ACA, **la campagne Engagez-vous pour le communautaire**. Cette campagne revendique un réinvestissement dans les organismes d'ACA, les services publics et les programmes sociaux. Elle revendique aussi le respect de notre autonomie et de la PRAC.

2016 (octobre) : Entre l'automne 2015 et l'hiver 2016, le RQ-ACA a mis sur pied **la Commission populaire pour l'ACA** et s'est déplacée dans 12 régions du Québec. Dans le cadre de cette tournée, trente-et-un commissaires ont lu 278 mémoires et entendu 145 présentations d'organismes exposant les principaux enjeux auxquels ils font face. Le rapport de cette commission a été lancée en octobre 2016.

2016 (7-8-9 novembre) : Plus de 1300 organismes d'ACA ont tenue des journées de grève et de fermeture des 7, 8 et 9 novembre partout au Québec dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire (visite de députéEs, fermeture d'organismes, grève, manifestation, etc.).

À suivre...